

Saint-Maixent-L'Ecole, le 10 mars 2022

Le Principal du Collège Denfert-Rochereau

À

Mmes et M. les parents des élèves du  
collège Denfert Rochereau,

**OBJET : Note d'information n°28 relative aux usages des réseaux sociaux dans la sphère privée.**

Madame, Monsieur,

Depuis le retour des vacances de février, nous constatons une recrudescence des conflits entre les élèves suite à un mauvais usage des réseaux sociaux (insultes, etc., ...).

Ces conflits génèrent du mal-être et de la souffrance chez certains élèves. Or nous savons toutes et tous que l'adolescence, temps de transition, de construction de l'identité et d'acquisition de l'autonomie, rend vulnérable les jeunes à cette période de la vie.

Nous constatons également que de nombreuses transgressions des élèves prennent racine dans un mauvais usage des réseaux sociaux, qui, de fait, altère le climat scolaire.

La nécessaire coupure quotidienne avec l'environnement de l'école n'existe plus, tant nous constatons un usage abusif du téléphone portable et de ses applications.

L'utilisation des réseaux sociaux relève certes de la sphère privée mais la perméabilité entre le collège, lieu de travail et d'apprentissage n'est malheureusement plus à démontrer.

Je suis convaincu que l'École est tout autant le lieu et le temps où peuvent se nouer des alliances éducatives entre les jeunes, leurs parents et les professionnels que nous sommes.

**C'est pourquoi, j'invite l'ensemble des parents des élèves à exercer une vigilance accrue de l'usage fait par leur enfant des réseaux sociaux et veiller à une coupure quotidienne avec l'environnement numérique du collège. De plus, nous invitons les parents à ne pas intervenir sur les canaux de communication des élèves et à prendre contact avec l'Etablissement en cas de difficultés.**

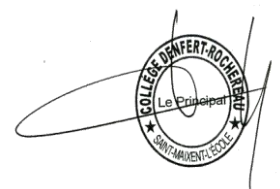
**Sans le concours des familles, notre capacité à protéger les enfants des nuisances de certains usages reste limitée. Il en va donc de la responsabilité des parents à exercer également cette protection tout en respectant le cadre légal.**

Je sais compter sur votre engagement à nos côtés pour nous aider à protéger vos enfants.

Je reste à votre disposition pour toute demande complémentaire.

Bien à vous

Le Principal,  
A. Pairault



Le principal

Secrétaires

Marine PROUDHON

Emilie GRELLIER

Téléphone  
05 49 05 26 99

Télécopie  
05 49 05 76 48

Mail  
[ce.0790978j@ac-poitiers.fr](mailto:ce.0790978j@ac-poitiers.fr)

31 rue Jean Jaurès  
B.P. 36  
79 400 Saint-Maixent -l'Ecole

Suivez-nous sur



Facebook